



MAIRIE DE
LABASTIDE-D'ANJOU

11320

TÉLÉPHONE : 04 68 60 10 12

TÉLÉCOPIE : 04 68 60 16 31

labastidedanjou@yahoo.fr

www.labastidedanjou.fr

Objet : Autorisation de rejet des eaux traitées d'une installation

Je soussigné, Nathalie NACCACHE, Maire de la commune de Labastide d'Anjou, autorise Madame DESSIER et Monsieur JACQUES DE DIXMUDE à rejeter les eaux traitées dans le réseau public des eaux pluviales situé Chemin de l'Engrazac .

Ces eaux traitées proviennent du système de traitement prévu dans le cadre de l'étude dans le Permis d'Aménager déposé par Monsieur Denis BERNARD et accordé le 26 septembre 2017.

Cette autorisation ne vaut que si la filière de traitement des eaux usées domestiques, prévue dans le dossier, soit acceptée par les instances de contrôle et que le rejet à la sortie du dispositif d'épuration respecte les concentrations maximales indiquées dans l'arrêté du 7 septembre 2009.

Le système d'assainissement doit être réalisé conformément au projet et aux prescriptions techniques définies par l'arrêté du 7 septembre 2009 et aux consignes de mise en œuvre du DTU 64.1 d'Août 2013.

Fait à Labastide d'Anjou
Le 9 Juillet 2020.

Le Maire,
Nathalie NACCACHE.